

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

OGEC du Collège SACRE-CŒUR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

11, impasse Saint-Exupéry
LA ROCHE-sur-YON (Vendée)

OGEC du Collège SACRE-CŒUR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
11, impasse Saint-Exupéry
LA ROCHE-sur-YON (Vendée)

Exercice clos le 31 juillet 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

OGEC du Collège SACRE-CŒUR

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'Association de l'OGEC du Collège Sacré-Cœur,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association **OGEC du Collège SACRE-CŒUR** relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 250 000 €
Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél. : 02 51 62 22 01
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA: FR 24 786 443 994

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes notamment assurés de la prise en compte et de l'utilisation des subventions d'investissements notifiées au titre de l'exercice, ainsi que de leur correcte comptabilisation.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

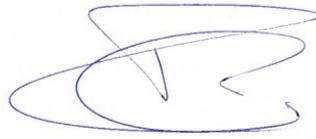
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon
le 16 novembre 2023
Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text of the auditor's statement.

Groupe Y – BOISSEAU
ROMAIN GRIMAUD

OGEC du Collège SACRE-CŒUR

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF



01/08/2022 - 31/07/2023

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
- Frais d'établissement	-	-	-	-
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 924,52	2 924,52	-	21,06
- Autres Immobilisations Incorporelles	190 000,00	-	190 000,00	190 000,00
- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 924,52	2 924,52	190 000,00	190 021,06
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	-	-	-	-
- Constructions sur sol propre	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui	5 202 820,62	1 926 357,34	3 276 463,28	3 417 150,27
- Installations techniques, matériel et outillage	693 535,10	585 495,10	108 040,00	108 115,15
- Autres Immobilisation Corporelles	520 159,61	342 291,66	177 867,95	219 934,35
- Immobilisations corporelles en cours	18 950,66	-	18 950,66	14 911,68
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 435 465,99	2 854 144,10	3 581 321,89	3 760 111,45
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRÊT A USAGE)	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
- Participations	1 676,76	-	1 676,76	1 676,76
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
- Prêts	3 036,00	-	3 036,00	4 015,00
- Autres Immobilisations financières	1 033,67	-	1 033,67	1 033,67
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 746,43	-	5 746,43	6 725,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	6 634 136,94	2 857 068,62	3 777 068,32	3 956 857,94
STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	10 400,00		10 400,00	4 550,00
CREANCES :				
- Usagers (familles, élèves)	5 208,55	1 560,83	3 647,72	2 251,24
- Personnel et organismes sociaux	509,40		509,40	2 132,93
- Etat et autres collectivités publiques	29 974,68		29 974,68	82 289,76
- Autres avances et acomptes	1 518,44	-	1 518,44	704,03
TOTAL CREANCES	37 211,07	1 560,83	35 650,24	87 377,96
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
DISPONIBILITES	919 503,89		919 503,89	799 835,85
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 394,63		7 394,63	8 923,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	974 509,59	1 560,83	972 948,76	900 687,65
TOTAL DE L'ACTIF (I + II)	7 608 646,53	2 858 629,45	4 750 017,08	4 857 545,59

BILAN PASSIF



01/08/2022 - 31/07/2023

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
F O N D S A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES		
	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
	- Valeur du patrimoine intégré	25 088,32	25 088,32
	- Fonds statutaires	-	-
	- Apports sans droit de reprise	-	-
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-
	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	25 088,32	25 088,32
	RESERVES		
	- Réserves statutaires	-	-
- Réserves pour investissements	-	-	
- Réserves de trésorerie	-	-	
- Autres réserves	-	-	
TOTAL RESERVES	-	-	
REPORT A NOUVEAU	1 341 234,57	1 185 455,68	
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 267,05	155 778,89	
TOTAL FONDS PROPRES	1 418 589,94	1 366 322,89	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE			
- Apports avec droit de reprise	-	-	
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-	
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	-	-	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES			
- Subventions d'équipement	634 413,67	605 446,05	
- Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement	-	-	
- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	-	-	
- Autres subventions d'investissement	-	-	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES	634 413,67	605 446,05	
DROITS DES PROPRIETAIRES (PRÊT A USAGE)	-	-	
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	634 413,67	605 446,05	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	2 053 003,61	1 971 768,94	
P R O V I S I O N S	PROVISIONS		
	- Provisions pour risques	10 000,00	-
	- Provisions pour pensions et obligations similaires	48 039,00	46 472,00
	- Provisions pour gros entretien	-	-
	- Autres provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS (II)	58 039,00	46 472,00	
F D	FONDS DEDIES ③	(III)	-
D E T T E S ①	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 457 308,94	2 646 598,40
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS	19 112,44	10 118,10
	DETTE FOURNISSEURS	86 277,04	89 190,34
	DETTE FISCALES ET SOCIALES	39 996,47	60 539,05
	DETTE SUR IMMOBILISATIONS	20 306,50	14 911,68
	AUTRES DETTES	15 973,08	17 947,08
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	-
	TOTAL DETTES (IV)	2 638 974,47	2 839 304,65
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 750 017,08	4 857 545,59	

COMPTE DE RESULTAT



01/08/2022 - 31/07/2023

01/08/2021 - 31/07/2022

	Exercice N	Exercice N-1
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Cotisations	127 205,25	127 427,02
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	38 856,30	37 857,87
dont ventes de dons en nature	5 349,20	5 503,50
Ventes de prestations de service	908 693,19	890 863,07
dont parrainages	-	-
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	763 215,31	768 261,33
Vers Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ress Ressources liées à la générosité du public	5 667,30	705,00
Dons manuels	5 667,30	705,00
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	50 993,56	52 858,75
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	0,12	2,30
TOTAL I	1 894 631,03	1 877 975,34
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	38 165,30	39 877,97
Variation de stock	-	-
Autres achats et charges externes	1 035 081,75	940 878,48
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	30 190,52	28 501,89
Salaires et traitements	324 256,79	313 855,84
Charges sociales	120 587,56	109 223,74
Dotations aux amortissements des immobilisations	318 255,32	317 327,57
Dotations aux provisions	58 039,00	46 472,00
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	1 229,23	9,15
TOTAL II	1 925 805,47	1 796 146,64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 31 174,44	81 828,70
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	18 540,44	14 734,47
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	-	-
TOTAL III	18 540,44	14 734,47
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	-	-
Intérêts et charges assimilées	44 073,47	47 783,16
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	-	-
TOTAL IV	44 073,47	47 783,16

2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-	25 533,03	-	33 048,69
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-	56 707,47		48 780,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		4 905,15		4 675,69
Sur opérations en capital		106 669,27		102 805,22
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert		-		-
TOTAL V		111 574,42		107 480,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		2 550,90		435,03
Sur opérations en capital		-		-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et		-		-
TOTAL VI		2 550,90		435,03
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		109 023,52		107 045,88
Participation des salariés aux résultats (VII)		-		-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		49,00		47,00
Total des produits (I + III + V)		2 024 745,89		2 000 190,72
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 972 478,84		1 844 411,83
5 - EXCEDENT OU DEFICIT		52 267,05		155 778,89

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		-		-
Prestations en nature		-		-
Bénévolat		-		-
TOTAL		-		-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature		-		-
Mises à disposition gratuite de biens		-		-
Prestations en nature		-		-
Personnel béné t		-		-
TOTAL		-		-

	ANNEXE	
--	---------------	--

	SOMMAIRE	
--	-----------------	--

- 1 Informations générales
- 2 Règles et méthodes comptables
- 6 Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
- 7 Tableau des fonds associatifs
- 8 Mouvements des subventions et des amortissements
- 9 Tableau des provisions
- 10 Concours Publics
- 11 Etat des créances
- 12 Etat des dettes
- 13 Charges à payer - Charges constatées d'avance - Produits à recevoir
- 14 Engagements financiers

	INFORMATIONS GENERALES	
--	-------------------------------	--

Désignation de l'association : OGEC COLLEGE DU SACRE-CŒUR

Le total du bilan avant répartition est de 4 750 017,08 €

Le total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste est de 2 024 745,89 €

Ces comptes font apparaître un exedent net de 52 267,05 €
pour l'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022
au 31/07/2023.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels établis par la Présidente de l'OGEC.

1 Description de l'activité et des moyens de l'entité

1.1 Objet social

L'association a pour objet, d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du collège privé du Sacré-Coeur à la Roche s/Yon dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

1.2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'OGEC collège du Sacré-Coeur est une association d'enseignement privé assurant la gestion du collège du Sacré-Coeur : contrat n°24 du 15/09/1969 et **avenant n°59 du 17/02/2023**.

L'année scolaire a été marquée par une diminution des effectifs au collège, qui passent de 694 élèves sur 2021/2022 à 665 élèves sur 2022/2023.

Le nombre de demi-pensionnaires collège s'élève sur l'exercice clos le 31/07/2023 à 615 soit une diminution de 27 DP.

Les activités principales de l'association sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Activités pédagogiques	Activités annexes
Enseignement secondaire : collège	Restauration scolaire Etude surveillée

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- personnel enseignant mis à disposition par l'Etat	40
- personnel salarié OGEC : ETP	10,2
- locaux scolaire : 11 impasse St Exupery	5500 m2

	REGLES ET METHODES COMPTABLES	
--	--------------------------------------	--

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les frais accessoires sont les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

	<u>Durée</u>	<u>Mode d'amortissement</u>
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrains	10 ans	Linéaire
Constructions gros œuvre	40 ans	Linéaire
Agencements, installations constructions	10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 ans	Linéaire

Participations, autres titres immobilisés, valeur mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints.

Engagements de retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'association, et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 31/07/2023 s'élève à 48039 €.

Le solde de l'engagement fait l'objet d'une provision pour 1567 €.

Notes sur le compte de résultat

1) Information sur les cotisations - contributions

Les contributions sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif. Toutefois si l'OGEC peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

2) Information sur les concours publics et les subventions

Un tableau de détail des concours publics et subventions est joint dans l'annexe.

Le règlement comptable ANC n° 2018-06 a mis en évidence une nouvelle catégorie de produits appelés « concours publics » et comptabilisés en comptes 73.

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
--	-----------------------------------	--

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service	
Immobilisations incorporelles	192 925				192 925
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	5 117 410	85 410			5 202 821
Installations techniques, matériels et outillages industriels	647 169	46 951		585	693 535
Autres immobilisations corporelles	518 974	1 484		298	520 160
Immobilisations grevées de droit					
Avances et acomptes versés	14 912	18 951		14 912	18 951
TOTAL GENERAL	6 491 390	152 796		15 795	6 628 390

	ETAT DES AMORTISSEMENTS	
--	--------------------------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions		Valeur brute des amortissements à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service	
Immobilisations incorporelles	2 903	21			2 925
Terrains					
Constructions	1 700 260	226 097			1 926 357
Installations techniques, matériels et outillages industriels	539 054	47 026		585	585 495
Autres immobilisations corporelles	299 040	43 550		298	342 292
TOTAL GENERAL	2 541 257	316 694		883	2 857 069

TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS

	Montant au début de l'exercice	Changement réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Patrimoine intégré	25 088				25 088
Fonds statutaires					-
Subventions investissements sans droit de reprise	-	-			-
Legs ou donations					-
TOTAL FONDS SANS DROIT DE REPRISE	25 088	-	-	-	25 088
Subventions investissements avec droit de reprise	-	-		-	-
TOTAL FONDS AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-	-	-
Réserves					0
Report à nouveau	1 185 456	-	155 779		1 341 235
Résultat de l'exercice	155 779		52 267	155 779	52 267
Subventions investissements amortissables nettes	605 446	-	135 637	106 669	634 414
TOTAL GENERAL	1 971 769	-	343 683	262 448	2 053 004

	MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS	
--	-----------------------------------	--

	Valeur brute des subventions au début de l'exercice	Changement réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des subventions à la fin de l'exercice
Subventions CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 154 600	-	135 637	102 003	1 188 234
Autres subventions	-				-
Taxe d'apprentissage	-				-
Subventions diverses	-	-			-
TOTAL GENERAL	1 154 600	-	135 637	102 003	1 188 234

	MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS	
--	------------------------------------------------------	--

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Changement réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Subventions CONSEIL DEPARTEMENTAL	549 153		106 669	102 002	553 820
Autres subventions	-				-
Taxe d'apprentissage	-				-
Subventions diverses	-				-
TOTAL GENERAL	549 153	-	106 669	102 002	553 820

	MOUVEMENTS DES PROVISIONS	
--	----------------------------------	--

	Montant des provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Provision pour risque	-	10 000		10 000
Provision pour indemnité départ retraite	46 472	48 039	46 472	48 039
Provision pour dépréciation (familles)	3 443	1 561	3 443	1 561
TOTAL GENERAL	49 915	59 600	49 915	59 600

	CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	
--	----------------------------------------	--

	Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
731	Aides à l'emploi		360
732	Aides au développement des compétences		
733	Financement par la taxe d'apprentissage des		
734	Financement des formations par apprentissage, divers		
735	Forfaits d'externat		
7351	<i>dont forfait Etat</i>	326 636	334 472
7352	<i>dont forfait Région</i>		
7353	<i>dont forfait Département</i>	409 460	412 667
7354	<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>		
736	Concours publics affectés à la formation professionnelle continue		
737	Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole		
738	Autres concours publics		
73	Sous-total concours publics	736 096	747 499
741	Subventions État	2 052	0
742	Subventions Région	0	126
743	Subventions Département	24 167	20 636
744	Subventions Communes et groupements de communes		
748	Autres subventions d'exploitation		
7483	<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +.</i>	900	
7488	<i>dont autres subventions</i>		
-749	Report de subventions		
74	Sous-total subventions d'exploitation	27 119	20 762
73+74	Total concours publics et subventions d'exploitation	763 215	768 261

	ETAT DES CREANCES	
--	--------------------------	--

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Participations	1 677		1 677
Prêts (1) (2) (3)	3 036	1 031	2 005
Autres immobilisations financières	1 034		1 034
DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 746	1 031	4 715
Avances et acomptes versés	10 400	10 400	
Clients	5 209	5 209	
Autres créances			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	509	509	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	29 975	29 975	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 518	1 518	
DE L'ACTIF CIRCULANT	47 611	47 611	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 395	7 395	
TOTAL GENERAL	60 752	56 037	4 715
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	979		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
(3) Dont prêts participatifs			

	ETAT DES DETTES	
--	------------------------	--

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Dettes garanties par des sûretés réelles																								
Emprunts obligataires convertibles (1)																													
Autres emprunts obligataires (1)																													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 457 309	161 826	702 671	1 592 812																									
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; border-left: 1px solid black;">A 2 ans maximum à l'origine</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black;">A plus de 2 ans à l'origine</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		A 2 ans maximum à l'origine						A plus de 2 ans à l'origine																					
	A 2 ans maximum à l'origine																												
	A plus de 2 ans à l'origine																												
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)																													
Familles : avances reçues	19 112	19 112																											
Fournisseurs et comptes rattachés	86 277	86 277																											
Personnel et comptes rattachés																													
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	39 996	39 996																											
Etat et autres collectivités publiques																													
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; border-left: 1px solid black;">Impôts sur les bénéfices</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black;">Taxe sur la valeur ajoutée</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black;">Obligations cautionnées</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-left: 1px solid black;">Autres impôts, taxes et assimilés</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Impôts sur les bénéfices						Taxe sur la valeur ajoutée						Obligations cautionnées						Autres impôts, taxes et assimilés					20 307	20 307			
	Impôts sur les bénéfices																												
	Taxe sur la valeur ajoutée																												
	Obligations cautionnées																												
	Autres impôts, taxes et assimilés																												
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés																													
Groupes et associés (2)																													
Autres dettes	15 973	15 973																											
TOTAL DETTES	2 638 974	343 491	702 671	1 592 812																									
Produits constatés d'avance																													
TOTAL GENERAL	2 638 974	343 491	702 671	1 592 812																									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice																													
Emprunts remboursés en cours d'exercice	189 108																												
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)																													
(3) Emprunts participatifs																													

	CHARGES A PAYER	
--	------------------------	--

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant déductible	Montant non déductible
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 806	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 913	
Dettes fiscales et sociales	26 470	
Autres dettes		
TOTAL	69 189	

	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
--	-----------------------------------------------	--

	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	7 395	0
TOTAL	7 395	0

	PRODUITS A RECEVOIR	
--	----------------------------	--

	Montant
Subventions	29 975
Autres créances	1 518
TOTAL	31 493

	ENGAGEMENTS FINANCIERS	
--	-------------------------------	--

Caution du Conseil Départemental de la Vendée et de l'APECAV

Emprunt CREDIT MUTUEL Extension 2017 1 747 600 € à 1,71% sur 20 ans Du 10/01/2017 au 15/01/2037	1 458 270
Emprunt CREDIT MUTUEL Extension 2018 839 000 € à 1,71% sur 20 ans Du 02/03/2018 au 15/01/2037	639 293
Emprunt CREDIT MUTUEL Rénovation 2019 500 000 € à 1,71% sur 15 ans Du 23/11/2018 au 15/11/2033	357 941